2me Année. — N° 67. Le numéro : 10 centimes. Dimanche 22 Juillet 1894.

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE LYON 1894

LYON-EXPOSITION

MONITEUR HEBDOMADAIRE DES EXPOSANTS

LITTÉRATURE, BEAUX-ARTS, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE

J. LYONNET, Rédacteur en chef. Directeur, A. CAUDRON. Secrétaire de la Rédaction, PIERRE VIRÈS

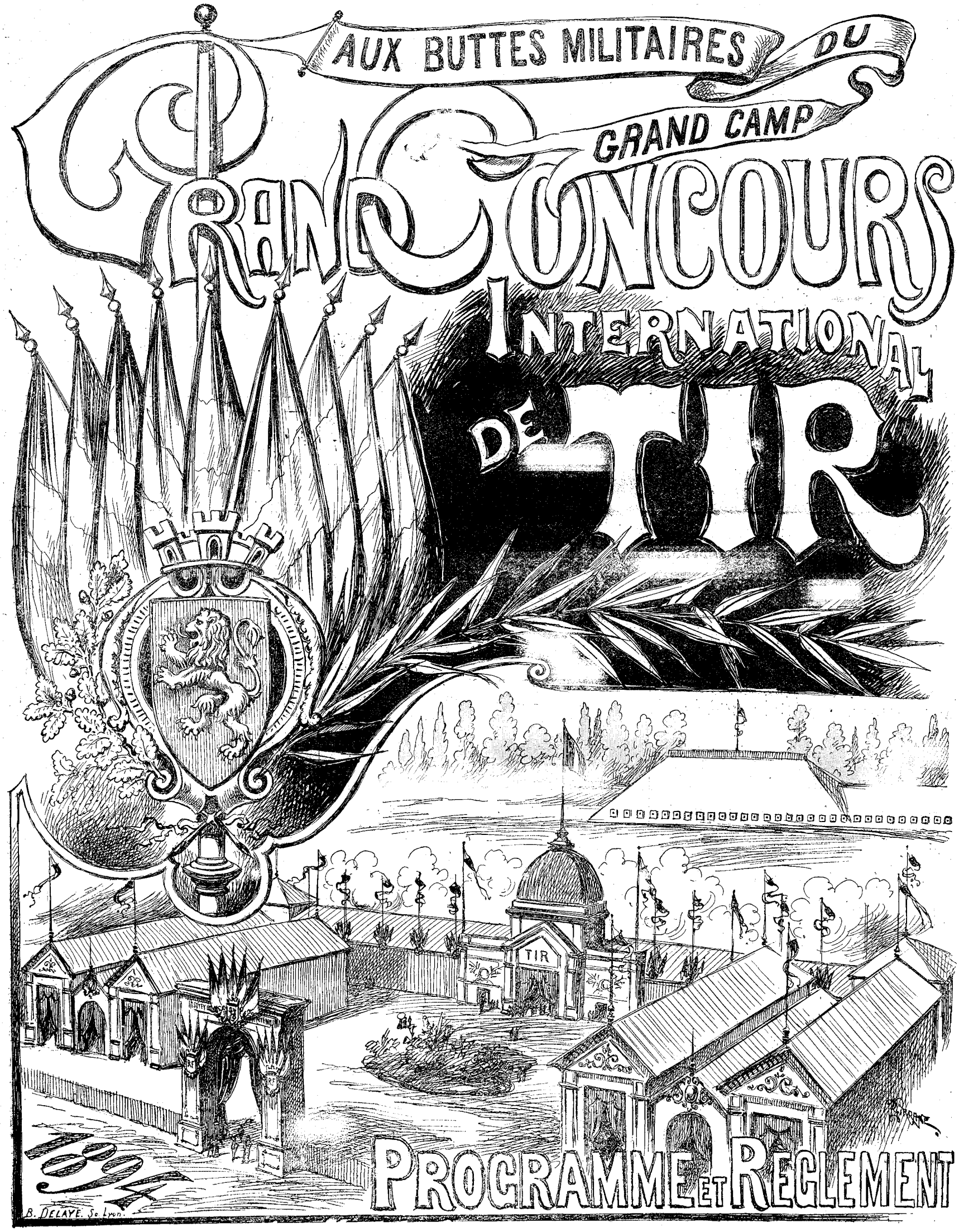

BELLE
JARDINIÈRE
Seule Succursale de la Région
11, Rue du Bât-d'Argent
TOUT
Ce qui concerne la TOILETTE
DE
l'Homme et de l'Enfant
VÊTEMENTS sur MESURE

A L'EXPOSITION
Montre Remontoir
Garantie nickel et sa Chaîne
5 FR. 95
au bazard, à côté du salon Parisien autour ae la Coupole

OFFICE DES
BREVETS D'INVENTION
Français et Etrangers
(Ancien cabinet J. FEUILLAT, fondé en 1849)
Dessins, Dépôts, Marques de Fabrique
P. BROCARD, *Ingénieur, Expert près les Tribunaux*
34, rue Ferrandière, Lyon.
REPRÉSENTATION A L'EXPOSITION

Polices remboursables à 100 fr.
COUTANT 5 FR. AU COMPTANT
OU 6 FR. A TERME, PAYABLES EN 60 MOIS
Le versement de 1 franc par mois pendans 60 mois assure un capital de 1.000 fr. ; 2 fr. par mois assurent 2.000 fr., et ainsi de suite.
SOCIÉTÉ MUTUELLE FRANÇAISE
Pour favoriser le développement de l'Epargne par la reconstitution des Capitaux
Siège social : Rue Bât-d'Argent, 2. — LYON
SIX TIRAGES PAR AN
Le souscripteur participe aux tirages dès son premier versement et jusqu'au remboursement intégral du capital qu'il a souscrit.
Envoi franco tarifs et prospectus s. demande
POUR TOUS RENSEIGNEMENTS OU POUR SOUSCRIRE
S'adr. au Directeur, à Lyon, 2, r. Bât-d'Argent

AVIS IMPORTANT
Ne faites aucune installation d'Electri- ou de Gaz, sans vous rendre compte des avantages qu'offre la LAMPE A GAZ
LA LYONNAISE
économie garantie 50 % sur les becs ordinaires et de 35 % sur l'électricité.
Système BARRIER, breveté S. G. D. G.
Usine rue Molière, 32, LYON
CUIVRERIE EN TOUS GENRES
Réparations d'Appareils de tous systèmes
Exposition Internationale de Lyon
MODES — HAUTES NOUVEAUTÉS
Le Chapeau-Coupole
ET LA
Toque Annamite
CRÉATIONS DE LA MAISON
DENIS
LYON — *65, Cours Vitton, 65* — LYON
HORS CONCOURS
ABSINTHE SUPÉRIEURE
PREMIER FILS
Distillerie à Vapeur
A ROMANS (Drôme)

AU BON ACCUEIL

F. BONNET-BOBILLON
28, Cours Lafayette, 28
LYON
FABRIQUE GÉNÉRALE DE CHEMISES SANS BOUTONS
Système breveté S. G. D. G., France et Etranger.

Les Équipements Militaires

La section des équipements militaires est brillamment représentée à l'Exposition, et nous devons reconnaître que nos maîtres-tailleurs ont rivalisé d'élégance dans les coupes qu'ils nous présentent.

Mais l'élégance suffit-elle quand il s'agit de vêtements militaires? Assurement, non. La solidité et l'économie sont deux facteurs qu'il ne faut pas négliger.

Aussi, avons-nous tenus à vous faire visiter avec nous une maison qui, si elle n'expose pas sous la Coupole, n'en est pas moins avantageusement connue de tous les officiers de l'armée active, de la réserve et de l'armée territoriale.

Nous avons nommé la maison G. Gonnard, 34, rue Cité-Part-Dieu, à Lyon.

Cette maison d'équipements et d'habillements militaires a été la première à préconiser la transformation des dolmans d'infanterie en tuniques, évitant ainsi aux officiers de nouvelles dépenses, suites forcées des transformations successives de l'uniforme.

La *solidité*, la *durée*, l'*économie*, tels sont les buts toujours poursuivis et atteints par M. Gonnard.

Toute l'armée connaît ses *galons inusables* supérieurs à tout ce qui avait été fait jusqu'à ce jour, unis comme une glace, d'une nuance pure or ou argent, ne se rétrécissant jamais à la pluie, et évitant par leurs fils et âmes de soie, qui en font la base, les retraits des étoffes sur lesquelles on les applique.

Ses *képis aérifères* sont d'une hygiène reconnue par tous, absolument réglementaires sous toutes les formes, évitant les grandes sueurs de la tête pendant les manœuvres et partant, la chute des cheveux et les migraines.

Enfin, parlerons-nous de ces *passementeries au 2e titre*, création de la maison Gonnard, d'un usage plus durable que le 1er titre, ayant la même couche d'or que le 1er titre, mais avec des lames plus solides au laminoir et résistant mieux au frottement.

Ces quelques exemples prouvent assez ce que nous disions plus haut que la maison Gonnard cherche avant tout, pour ses clients, la *solidité, la durée et l'économie, sans nuire jamais à l'élégance de la forme.*

C'est ce qui lui a valu cette renommée bien méritée et qui en a fait, pour tout ce qui concerne l'équipement et l'habillement, le fournisseur attitré de tous nos officiers de l'armée active, de la réserve et de l'armée territoriale.

G. GONNARD
34, Rue Cité Part-Dieu, 34
LYON

Spectacles et Concerts

Devant la grande Coupole. — Tous les soirs, grand Concert symphonique, par l'orchestre du Grand-Théâtre, sous la direction de A. Luigini. Le Concert commence à 8 heures.

***

Le Labyrinthe ou le jardin où l'on s'égare (près la Coupole). — Le labyrinte avec ses merveilleuses salles et colonnades mauresques, avec son magnifique Kaléïdoscope géant, dit le *Meeting*, dans lequel chacun se voit environ 1,296 fois au moyen d'un jeu de miroirs, ainsi qu'avec son superbe jardin de palmiers, est la plus grande et la plus belle nouveauté du jour et sera certainement une des curiosités les plus attrayantes de l'Exposition.

***

Village Sénégalais. — Splendide exposition ethnographique. — 150 nègres des diverses races sénégalaises. Jeux, fêtes, etc...

***

Village et Théâtre Annamites. — (Exposition coloniale). — Tous les jours visite du village. — Théâtre. — Représentation par une troupe indigène. — Prix d'entrée, 1 fr., entrée gratuite pour les enfants au-dessous de 10 ans accompagnés de leurs parents ; demi-place pour les militaires.

***

Ballon captif de l'Exposition. — De 9 h. du matin à 11 h. du soir, ascensions de jour et de nuit à 300 mètres. — Musée aérostatique. — Concerts. — Photographie. — Buffet. — Projections électriques. — Ascensions libres.

Prix d'entrée : 0 fr. 50. — Ascension : 5 fr.

***

Diorama Jacquard. — Le spectacle le plus attrayant de l'Exposition, relatant dans des tableaux émouvants la vie du grand tisseur lyonnais.

CONCOURS INTERNATIONAL DE TIR DE 1894

SOMMAIRE

Après le Tir. — Le Jury des récompenses. — Le Concours de Tir : 7e, 8e, 9e, 10e, 11e, et 12e journée. — Echos de l'Exposition. — L'Exposition scolaire. — L'Exposition Coloniale. Le Village noir. — Réunions et Congrès.

Après le Tir

Le Concours international de tir de Lyon vient de s'achever en plein succès.

Entrepris dans des circonstances particulièrement difficiles, menacé d'un véritable désastre par le terrible événement qui a mis en deuil Lyon et la France, il a eu néanmoins un sort très heureux et les tireurs sont venus nombreux à l'appel qui leur avait été adressé.

Cette réussite, on la doit à l'énergie déployée par tous ceux qui ont pris à tâche de mener à bien le Concours, et c'est ce que reconnaissait en ces termes notre confrère l'*Express*, en rendant compte de la douzième et dernière journée :

« Nous adressons, en terminant, nos félicitations à ceux qui ont si largement contribué au succès de ce magnifique Concours ; à MM. le commandant Berthet, Billiaz, Harent, les directeurs de nos trois sociétés, qui ont fait preuve d'un dévouement incessant ; à M. le capitaine Petit, secrétaire général, la véritable cheville ouvrière de cette entreprise patriotique et qui n'a pas craint, depuis huit mois, et pour les quatre mois qui vont suivre, d'endosser les responsabilités les plus lourdes, les fatigues les plus accablantes ; au lieutenant Boulu, veillant depuis l'aube jusqu'au soir sur les centaines de soldats dont on avait du demander le concours, aux trois directeurs de tir, MM. Maury, Dussuc, capitaine Dubost, dont l'énergie et la surveillance ne se sont pas un instant démenties ; à tant d'autres commissaires que nous avons retrouvés chaque jour sur la brèche. »

Le fruit de tant de découvertes ne pouvait pas être perdu. Quand on sacrifie son temps, son argent, ses intérêts, son repos, au sentiment le plus pur du patriotisme ; quand on se prodigue incessamment, sans bruit, sans tapage, à une œuvre que l'on considère comme sacrée, il est impossible que le succès ne soit pas au bout de pareils efforts.

C'est ce que l'on a pu constater au Concours de tir. L'affluence des tireurs a répondu au travail entrepris. Si jamais fête du fusil n'avait été aussi bien organisée, jamais aussi on n'a vu les tireurs exprimer plus clairement leur satisfaction et adresser avec plus de cœur, plus de sincérité, leurs félicitations et leurs remerciements aux organisateurs.

Les anciens présidents des sociétés lyonnaises, les pionniers de la première heure ont partagé cette émotion, et MM. le colonel Polonus et Chabrière-Arlès sont venus apporter à leurs successeurs l'appui réconfortant de leur admiration et de leurs justes encouragements.

Chaque année marque dans le tir un progrès nouveau ; 1894 n'a pas fait oublier 1891, mais il a inscrit une étape nouvelle. Si le Lebel n'a pas atteint son point culminant, par suite de la petitesse des centres, il a du moins fourni l'occasion aux étrangers de témoigner de la supériorité de cette arme et de prouver quelle était sa précision, même pour ceux qui ne la connaissaient pas et ne l'avaient point expérimentée.

Le Gras, qui s'en va rejoindre aux arsenaux l'arc et l'arquebuse, n'expirait pas sans laisser aux cibles son maximum, et la carabine emportait le même triomphe.

Œil sûr, arme parfaite, c'est ce que le Concours de tir prouvera des tireurs et du Lebel ; malgré tous les perfectionnements apportés sans cesse à l'armement, celui de la France n'aura pas été disqualifié et sera prêt aux pires éventualités.

Mais nous sommes en année d'Exposition, en pleine fête de la paix ; le Concours de tir aura lui aussi apporté sa pierre au monument pacifique. En affirmant la camaraderie des tireurs de toutes nations, il aura éloigné encore les fâcheux pronostics de guerre et resserré les liens fraternels qui finiront par unir indissolublement les citoyens du monde entier.

Aux fêtes du fusil vont succéder d'autres fêtes moins belliqueuses, auxquelles seront également conviés les représentants des autres pays. Au milieu des fanfares et des accords du Concours musical, on ne constatera pas d'autres dissonnances que celles dûes à des musiciens inexpérimentés, et l'Exposition de 1894 n'aura pas entraîné avec elle les mêmes cortèges de maux que ceux qui signalèrent les expositions de 1869, à Paris, et la première exposition de Lyon.

J. Lyonnet.

Le Jury des Récompenses

Présidents d'honneur :

MM.

Le général Voisin, gouverneur militaire de Lyon.

Fourcade, premier président de la Cour d'appel de Lyon.

Rivaud, préfet du Rhône.

Bouffier, président du Conseil général du Rhône.

Aynard (Edouard), président de la Chambre de commerce de Lyon.

Président :

M. Gailleton, maire de Lyon, président du Conseil supérieur de l'Exposition.

Vice-Présidents :

MM.

Mangini, président du Groupe VIII du Comité de patronage, vice-président du Conseil supérieur.

Pila (Ulysse), président du Groupe III du Comité de patronage, vice-prédeut du Conseil supérieur.

Faure (Alfred), président du Groupe X du Comité de patronage, secrétaire de la commission permanente du Conseil supérieur.

Membres :

MM.

Le président du Groupe I du Comité de patronage.

Sabran, président du Groupe II du Comité de patronage.

Poirier, président du Groupe IV du Comité de patronage.

Piotet, président du Groupe V du Comité de patronage.

Armand-Calliat, président du Groupe VI du Comité de patronage.

Marchegay, président du Groupe VII du Comité de patronage.

Duc (Marius), président du Groupe IX du Comité de patronage.

Ottley (Robert), vice-consul d'Angleterre.

Chabrières (Aug.), consul impérial et royal d'Autriche-Hongrie.

Pagnoud (Ch.), consul de Belgique.

Payen (Ed.), consul du Brésil.

Guimet (J.), consul du Chili.

Martinez de Tudela, consul d'Espagne.

Frank Hyde, consul des Etats-Unis.

Le Commandeur L. Basso, consul général d'Italie, doyen du corps consulaire.

Koumasaki, consul du Japon.

Guillon, consul du Mexique.

Lumière, consul du Paraguay.

Robin (Aug.), consul du Pérou et de Turquie.

Valéry-Million, vice-consul du Portugal.

DESCOURS, vice-consul de Russie.
BRILLIER, consul de Salvador.
VERNET, consul de Suisse.
GUYOT, sénateur du Rhône.
MILLAUD, —
MUNIER, —
PERRAS, —
THEVENET, —
BURDEAU, député du Rhône.
CLAPOT, —
GUICHARD, —
MASSON, —
COUTURIER, —
RAVARIN, —
BÉRARD, —
AYNARD, —
GENET, —
MILLION, —
SONNERY-MARTIN, député du Rhône.
GRAVIER, secrétaire général de la Préfecture du Rhône pour l'Administration.
ROSTAING, secrétaire général de la Préfecture du Rhône pour la police.
CHEVILLARD, adjoint au maire de Lyon.
DEBOLO, — — —
BERTHÉLEMY, — — —
CLAVEL, — — —
DELAROCHE (Léon), directeur du *Progrès de Lyon*, président du Comité de la Presse lyonnaise.
BOUDET, président du Conseil d'arrondissement de Lyon.
FAVRE, président du Tribunal de commerce de Lyon.
CARRET, président du Tribunal de commerce de Villefranche.
SONNERY (Georges), président de la Chambre de commerce de Tarare.
CHARVET, président du Conseil des prud'hommes.
AUBERT, président du Conseil des prud'hommes.
CHARLES (Emile), recteur de l'Académie de Lyon.
SABRAN, président du Conseil d'administration des Hospices civils de Lyon.
CHABRIÈRES (Arlès), trésorier-payeur général du Rhône.
ROBERT, directeur de la Banque de France.
CHAUMONNOT, syndic des agents de change.
JEAN, premier vice-président du bureau de bienfaisance.
PETIT, ingénieur en chef du Département.
TAVERNIER, — —
GIRARDON, ingénieur en chef de la navigation.
RÉSAL, ingénieur en chef de la Voirie municipale.
DUC (Marius), vice-président de la Chambre de Commerce de Lyon.
HIRSCH, architecte en chef de la Ville de Lyon.
Les Délégués de l'Exposition ouvrière.
CLARET, concessionnaire général de l'Exposition, directeur de l'Exploitation.
CLARET (J.). fils, secrétaire général de l'Exploitation.

GROUPE I.

Un jury spécial sera ultérieurement nommé.

GROUPE II.

CLASSE 6.

MM.

ARLOING, directeur et professeur à l'Ecole vétérinaire de Lyon.
AUDIBERT, professeur à la Faculté de droit de Lyon.
AYNARD, député, président de la Chambre de commerce de Lyon.
BERTHÉLEMY, adjoint au maire, professeur à la Faculté de droit de Lyon.
BERTHOULAT, publiciste.
BLETON, président honoraire du comité régional des sociétés de secours mutuels.
BONTRON, secrétaire de la Société préparatoire d'études économiques.
CAUBERT, rédacteur au ministère des finances.
CHABRIÈRES (Auguste), administrateur des hospices civils de Lyon.
CHALAMET, inspecteur des services administratifs à la préfecture de la Seine.
CHAMBART-HÉNON, docteur-médecin, inspecteur des écoles.
CHEYSSON, professeur à l'École des sciences politiques, membre de l'Institut.
CLÉMENT, docteur-médecin.
CRESTIN, —
DÉTROYAT, administrateur des hospices de Lyon.
DUMONT, agent général de la Caisse d'épargne de Lyon.
FABRE, conseiller municipal, employé de soierie.
FLOTARD, ancien député.
HOLSTEIN, directeur du Comptoir d'escompte à Lyon.
ISAAC, président de la Société d'économie politique de Lyon.
LAVIGNE, avocat à la Cour d'appel, conseiller municipal.
LORTET, docteur-médecin, doyen de la Faculté de médecine.
MANGINI, ancien sénateur, ingénieur, administrateur des Hospices civils de Lyon.
MARIE, président de la Société des actuaires de Paris.
MERMET, secrétaire général des anciens élèves de la Martinière.
MORAND, secrétaire de la Chambre de commerce de Lyon.
PERBOST, inspecteur départemental du travail dans les manufactures.
PERRIN, ancien notaire, président du conseil d'administration de la Caisse d'épargne de Lyon.
PICOT, membre de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques).
RIVIÈRE, avocat à la Cour d'appel de Lyon, conseiller municipal.
ROBERT, directeur de l'Union incendie.
ROBIN, conseiller municipal de Lyon.
ROLLET, docteur-médecin, professeur à la Faculté de médecine de Lyon.
ROSSIGNEUX, ancien conseiller municipal et premier adjoint, directeur du Mont-de-Piété.
ROUX, docteur-médecin, directeur du Bureau d'hygiène.
SAY (Léon), député, membre de l'Institut.
SIEGFRIED, député, administrateur du Crédit Foncier.
SIMYAN, ancien député, publiciste.
VALENSAUT, architecte, conseiller municipal de Lyon.

GROUPE IV.

CLASSE 8.

MM.

ANDRÉ, architecte, président du conseil d'administration de l'Ecole nationale des Beaux-Arts de Lyon.
BESSIÈRES, conseiller municipal.
BIANCHONI, inspecteur d'Académie.
BOUVET, ancien conseiller municipal.
BOUVIER, adjoint au maire de Lyon.
Mme BRET, professeur de travaux à l'aiguille au lycée de jeunes filles de Lyon
CAILLEMER, doyen de la Faculté de droit de Lyon.
CHABANON, instituteur public.
CHARLES, recteur de l'Académie de Lyon.
CHARLOT, président honoraire de l'Union française de la jeunesse.
CHARRUIT, professeur au lycée de Lyon.
CLAVEL, adjoint au maire de Lyon.
CLÉDAT, doyen de la Faculté des lettres de Lyon.
COSTE-LABAUME, conseiller municipal de Lyon.
DEIS, professeur au lycée de Lyon.
Mme DESPARMET, directrice du lycée de jeunes filles de Lyon.
DONTENVILLE, professeur au lycée de Lyon.
FÉRET, publiciste à Paris (Journal d'hygiène).
FORTIER, directeur de l'Ecole centrale lyonnaise.
GRÉSEAUX, professeur au lycée de Lyon.
Mme KŒNIG, inspectrice des écoles maternelles de la ville de Paris.
LANG, directeur de l'école de la Martinière.
LORTET, doyen de la Faculté de médecine de Lyon.
Mlle LUQUIN, directrice de l'Ecole de comptabilité commerciale.
NOLOT, directeur d'institution à Lyon.
PENELLE, adjoint au maire.
POIRIER, proviseur du Lycée.
MANGINI, président de la Société de l'Enseignement professionnel du Rhône.
RAULIN, doyen de la Faculté des sciences de Lyon.
RAGOT, inspecteur primaire honoraire.
ROUSSET, adjoint au maire de Lyon.
SAINT-CYR PENOT, directeur de l'Ecole de commerce de Lyon.
SAVONET, inspecteur primaire honoraire.
SERIN, adjoint au maire.
STEEG, inspecteur général de l'Enseignement primaire au ministère de l'instruction publique.
SUBIT, professeur au lycée Saint-Rambert.
THAMIN, professeur à la Faculté des lettres de Lyon.
HÉDIN, directeur de l'Ecole nationale des Beaux-Arts.

Nota. — Sont déclarés hors concours dans toutes les classes.

1° Les Exposants nommés membres titulaires ou suppléants du jury international des récompenses;

2° Les sociétés dont les présidents, administrateurs délégués ou directeurs généraux ont été appelés à faire partie du jury international des récompenses.

Ont été déclarés hors concours, mais seulement dans les classes où ils auront opéré :

Les Exposants appelés comme associés ou experts.

GROUPE IV.

CLASSE 9.

MM.

BLANCHET KLÉBER, fabricant de papiers, à Rives (Isère).

BLANCAN, papetier, à Paris.
CANSON MONTGOLFIER, fabricant de papiers, à Annonay.
CARRON, ingénieur, directeur des papeteries de Pont-de-Claix, près Grenoble (Isère).
DARBLAY, fabricant de papiers, à Essonnes.
DEBERNY, fondeur en caractères, à Paris.
DESVERNAY (de la maison Conté), à Paris.
DUMONT, graveur, à Paris.
FORTIN, papetier, à Paris.
FIRMIN-DIDOT, éditeur-imprimeur, à Paris.
GRIMAUD, fabricant de cartes à jouer, à Paris.
GRINAND, graveur, conseiller général, à Lyon.
LAHURE, imprimeur-éditeur, à Paris.
LAMORT, fabricant de papiers, à Monternach (Luxembourg).
LORILLEUX, fabricant d'encres d'imprimerie, à Paris.
LEFRANC, fabricant d'encres d'imprimerie, à Paris.
MAGNIN, relieur artistique, à Lyon.
MAME, imprimeur-éditeur, à Tours.
MASSON, libraire-éditeur, à Paris.
DE MONTGOLFIER (Ch.), fabricant de papiers, à La Haye-Descartes.
OUTHENIN-CHALANDRE, secrétaire du Syndicat des fabricants de papiers de Paris, à Paris.
PROTAT, imprimeur, à Mâcon.
REY, imprimeur-éditeur, à Lyon.
SAVIGNÉ, imprimeur, à Vienne.
TEMPLIER, directeur de la maison Hachette, à Paris.
TURLOT, fondeur en caractères, à Paris.
STORCK, imprimeur-éditeur, à Lyon.
EHRARD, graveur, à Paris.
VOISIN, fabricant de cartons, à Lyon.

CLASSE 10

MM.

ARMBRUSTER, artiste-peintre, à Lyon.
BECQUET, vice-président de la chambre des imprimeurs lithographes de Paris.
BRUNET, graveur, à Lyon.
CASTE-DÉGRANGE, professeur à l'Ecole des Beaux-Arts, à Lyon.
ECHERNIER, architecte, à Lyon.
HEDIN, directeur de l'école nationale des Beaux-Arts, à Lyon.
HUILLARD, photograveur, à Paris.
JOUET, trésorier de la Chambre syndicale des imprimeurs lithographes de Paris.
GABORIT, dessinateur de fabrique, à Lyon.
GRINAND, graveur, à Lyon.
LABRANCHE, mouleur dessinateur, à Lyon.
MARQUETTE, inspecteur de l'enseignement du dessin au ministère de l'Instruction publique, à Paris.
MICHALET, dessinateur de fabrique, à Lyon.
PERRIN, architecte, à Lyon.

CLASSE 11

MM.

BELLINGARD, photographe, à Lyon.
DAVANNE, fabricant de produits pour la photographie, à Paris.
Louis LUMIÈRE, fabricant de plaques photographiques, à Lyon.
GUILLEMINOT, fabricant d'appareils photographiques, à Paris.
JANSENN, membre de l'Institut, à Paris.
LIPPMANN, ingénieur, à Paris.
ALTOUT-TAILFER, président de la Chambre syndicale de la photographie, vice-président du Conseil municipal de Paris.

Suppléant :

BELLOTI, photographe à Saint-Etienne.
MALATIER, photographe à Villefranche sur-Saône.
REUTLINGER, photograhe, à Paris.

CLASSE 12

MM.

BERNADEL, luthier, à Paris.
BLANCHARD, luthier, à Lyon.
BLONDEL, directeur de la maison Erard, à Paris.
BORD, facteur de pianos, à Paris.
FOCKÉ, facteur de pianos, à Paris.
GAVEAU, facteur de pianos, à Paris.
GROS (aîné), directeur du Conservatoir national de musique, à Lyon.
JAGER, fabricant de cordes à violon, à Montpellier.
JEMAIN, professeur au Conservatoire de Lyon.
LACK, compositeur de musique, à Paris.
LAPRET, professeur au Conservatoire de de Lyon.
LUIGINI, professeur au Conservatoire de Lyon.
THIBOUVILLE-LAMY, président du syndicat des fabricants de musique, à Paris.
TRILLAT, organiste à Paris.

Suppléant :

COUSIN, Léon, professeur au Conservatoire, à Lyon
RITTER, professeur au Conservatoire, à Lyon.
SILVESTRE fabricant d'instruments de musique, à Paris.

BAY, professeur au Conservatoire, à Lyon.

LE CONCOURS DE TIR

SIXIÈME JOURNÉE

Des délégations de la région de Nancy et Reims sont arrivées dans la matinée. Les prévisions ne se démentent pas et l'affluence va croissant, un temps exceptionnel facilite le tir et le feu le plus nourri se fait entendre sans discontinuer.

L'installation générale est de plus en plus appréciée pour la facilité avec laquelle les tireurs trouvent réunis les services multiples de l'organisation.

Il se fait un nombre considérable de cartons et le service des primes est un des plus affairés.

La cantine, tenue par M. Chenavaz (maison Monnier), est des mieux agencée, les dîners sont réglés avec ponctualité, à la satisfaction de tous les convives dont le nombre augmente chaque jour, et était exceptionnel pour notre sixième journée de tir.

M. Billiaz préside le déjeuner et prend la parole :

Mesdames et Messieurs,

Nous sommes arrivés au milieu de notre étape. Nous voici à notre septième journée de tir et vous avez vu, presque tous ici, que depuis l'ouverture, l'entrain ne s'est pas ralenti un seul instant.

Notre réunion d'aujourd'hui n'a aucun caractère officiel ; permettez-moi de porter une santé qui nous est chère à tous, la santé du promoteur du Grand Concours international de Lyon :

Je lève mon verre, Messieurs, au premier magistrat de notre ville ! A l'honorable docteur Gailleton, maire de Lyon !

D'unanimes applaudissements accueillent ces paroles prononcées avec l'accent chaud et vibrant que l'on connait au Président des *Tireurs du Rhône.*

M. Billiaz continue et dit :

Je veux porter un second toast à nos sympathiques camarades qui sont devenus nos collaborateurs au Comité de direction, ayant été désignés par un vote, par leurs collègues, les présidents des Sociétés de tir de la région. Ce sont :

MM. Guy de Massiac, Président de la Société de tir de Dijon.

Des Ligneris, Président de la Société de tir de Moulins.

Pellorce, Président de la Société de tir de Mâcon.

Chanson, Président de la Société de tir de Beaune.

Arbel, Président de la Société de tir de Rive-de-Gier.

Dans mon toast à ces messieurs, j'unis un salut aux Sociétés arrivées ce matin : Sociétés de Nancy, Reims, Gex, Belley, St-Etienne, Villefranche, je cite la Société de Villefranche la dernière, car elle est du Rhône, elle est de la famille !

Joignez-vous à moi pour souhaiter à tous, santé et succès !

Le Stand est vaste, les cibles nombreuses, on peut faire encore de belles et bonnes mouches, je le souhaite à tous ces amis !

M. Parmentier, Président de la Société de tir de Villefranche, succède à M. Billiaz, il se plaît à reconnaître l'affabilité avec laquelle il a été reçu. Puis, s'adressant à M. Billiaz, il dit :

Monsieur le Président, laissez-moi vous dire que vous êtes d'une modestie excessive. Vous avez tous entendu avec quels accents patriotiques il a parlé de camarades. Il s'est oublié lui-même, qu'il me permette de le saluer publiquement, puisqu'il est un des représentants du Comité d'organisation.

Le Concours de 1894 surpassera le Concours de 1891, laissez-moi féliciter les organisateurs et vous particulièrement, Président, dont nous connaissons le dévouement et le caractère patriotique.

Je veux aussi vous faire part d'un sentiment qui m'anime et que je tiens à exprimer : combien je suis heureux de voir dans cette enceinte l'élément militaire en si grand nombre.

Dans les jours de deuil que nous venons de traverser, ce fut une satisfaction générale de voir l'armée, notre vaillante armée, et l'élément civil marcher côte à côte et maintenir ce concours de Lyon, manifestation patriotique par excellence.

Aux organisateurs du Concours !
A l'armée !
A la France !

M. le commandant des Ligneris, répond au nom des présidents des Sociétés de tir adjoints au Comité ; il a cherché, dit-il, le doyen de ses camarades étrangers à la ville de Lyon, M. Chanson, de Beaune, pour le prier de répondre. Il est absent et s'acquitte avec plaisir de la mission de remplacement. M. des Ligneris prend l'engagement de rester sur le terrain du Concours jusqu'à la dernière minute et il espère que nombreux seront ceux de ses camarades qui suivront son exemple.

Je vous remercie, messieurs les organisateurs, dit-il, soyez assurés que grâce à votre bienveillant accueil nous n'abandonnerons pas la place !

Je porte la santé des organisateurs du Concours de 1894. Nous ne sommes comme délégués au Comité de direction qu'une petite partie de l'ensemble.

Je bois au corps entier qui a bien mérité !

La musique du 52e, sous la direction de son

distingué chef M. Amette, a donné pendant le dîner un concert des plus goûtés, on a particulièrement applaudi : *La Champagne*, polka chantée, de Tourneur, et l'*Hymne danois*.

M. le Dr Vorslund-Kjoer, de Copenhague, auquel la parole a été donnée, exprime toute l'émotion qu'il a ressentie à l'audition de l'hymne de son pays, et s'écrie : Vive la France !

M. le Dr Chambard-Hénon, qui avait été plus particulièrement visé dans le toast de M. Parmentier, le remercie, mais, dit-il, nous sommes en France, dans le pays où la femme occupe la position élevée qui lui est due. Je terminerai la série des toasts en buvant aux nombreuses femmes françaises et aux étrangères qui ont bien voulu charmer, par leur présence, notre déjeuner.

***

Réunion très agréable que cette septième journée favorisée de toutes façons.

La journée a paru courte. Le canon a tonné, faisant quitter le pas de tir à regret.

***

Parmi les délégations arrivées le 12, on a remarqué au stand :

MM. Question, Chaumont et Prévot, de la région de Reims.
Cochet, d'Aix-les-Bains.
Paret et Chevalier, du Tir Stéphanois.
Colombani, de Bourgoin.
Piguet, de Mâcon.
Dollin, de Chambéry.
Grept, de Pusignan.
Mussieux, Directeur du tir de la Société de tir de Rive-de-Gier.

SEPTIÈME JOURNÉE

Vendredi 13! 7e journée! jour et nombres fatidiques, paraît-il.

Les superstitieux en seront toutefois pour leurs pronostics, car aucune des séances de tir n'a été aussi régulièrement suivie et aussi mouvementée.

Le nombre des nouveaux représentants de Sociétés fait foi.

MM. Lermusiaux, Paris; Violet, Paris; Lecoq, Paris; Cavadini, Paris; Weber, Genève; Latour, Chaux-de-Fonds; Blaser, Chaux-de-Fonds; Redon, Philippeville; Grosso, Philippeville; Galat, Charleville; Garnier, Aurillac; Nicolas, Montcenis; Maidat, Perpignan; Alrioud, Chambéry; Billiard, Fontenay, Regaud, Vanves; Ravier, Champagnoles; Marchet, Dijon; Mottet, Aix; Betous, Mostaganem; Herviaux, Rennes; Nivet, Tours; Bastard, Thouars; Serre, Pignau; Rochet, Bourg; Benda, Bourg.

M. le commandant Berthet, préside le déjeuner, et a pris la parole en ces termes :

Messieurs, nous voici arrivés au 7e jour de notre Concours, ce que j'ai vu ce matin m'indique de la façon la plus certaine que vous n'avez pas pris ce 7e jour comme un jour de repos et j'espère bien que vous ne vous reposerez que le 13e. Je veux, pour preuve de l'activité qui règne à notre Concours, vous signaler des tireurs arrivés des points les plus éloignés : de Philippeville, de Mostaganem, d'Aurillac, de Perpignan, de Rennes et de Suisse : La Chaux-de-Fonds et Genève.

Quand on parle de la Suisse, Messieurs, on ne peut se défendre de se rappeler de la façon avec laquelle la Suisse a accueilli nos malheureux soldats. J'étais de ces malheureux internés, et de la façon dont j'ai été reçu en Suisse j'en ai gardé un inoubliable souvenir.

A nos amis les Suisses!

A ceux qui ont franchi la grande nappe bleue pour venir parmi nous! A tous enfin! Mes souhaits de bienvenue et mes remercîments pour la part qu'ils prennent au Concours.

Des points superbes ont été faits déjà, les nouveaux arrivants vont tâcher de les dépasser et c'est ainsi que se passent nos journées de luttes, luttes pacifiques, luttes heureuses qui ne laissent aucun souvenir amer, mais, au contraire, un stimulant dans les cœurs.

Permettez-moi, Messieurs, de porter un toast à la municipalité de Lyon, au Conseil général du Rhône, au Parlement, à nos souscripteurs, à tous ceux qui nous ont aidés de la façon la plus efficace. A tous ceux-là qui, à différents titres, défendent la cause du tir: cause sacrée de laquelle peut dépendre un jour le salut de la Patrie!

M. Lermusiaux, dont le président avait cité le nom en qualité de secrétaire général de l'Union nationale des Sociétés de tir de France, répond en disant :

Messieurs et chers Camarades, à l'instant, l'honorable président a bien voulu citer mon nom, il a fait suivre ce nom d'un qualificatif. Ma situation est trop modeste à l'Union Nationale pour que je vienne prendre la parole après M. Mérillon, qui a déjà remercié les organisateurs du Concours. Je ne suis ici qu'au titre de la *Société de tir de la Maison-Laffite*, c'est comme son représentant que je bois aux organisateurs du Concours, à ses pionniers!

D'unanimes ovations appellent Monsieur Violet, de Paris, à prendre la parole.

Fort spirituellement M. Violet dit :

J'entends plusieurs de mes amis qui me prient de prendre la parole. Je la prendrai au nom des écumeurs de tir : Oui, nous écumons les tirs! mais ce que nous écumons de plus beau, c'est la fraternité et la camaraderie, et à ce titre-là, Messieurs, Lyon est la première ville dans laquelle nous ne demandons qu'à écumer!!

Aux vivats qui accueillent ces quelques paroles, Monsieur Violet répond en déclamant des vers de sa composition : *Les Ecumeurs de tir*.

M. Weber, de Genève, succède :

Messieurs et chers amis, je ne suis pas un orateur et vous dirai simplement deux mots :

Le Président a dit tout à l'heure que je conduisais une délégation suisse. C'est une erreur, mes amis suisses n'ont pas besoin d'être conduits, ils connaissent le chemin de la France comme ils connaissent le chemin de leur cœur.

Le Président a rappelé aussi les jours malheureux de l'internement: c'est à ce moment-là que nous avons senti combien nous aimions nos amis de la France. Malgré tous les protectionnistes, nous aimons la France et surtout Lyon. Nous l'aimons aujourd'hui autant qu'en 1870.

Toutes les fois que nous avons senti chez vous de la douleur, nous avons ressentis cette même douleur en Suisse. Dernièrement, vous avez été douloureusement éprouvés, et votre douleur nous l'avons partagée. Celui que vous avez nommé en remplacement du regretté Président Carnot est connu chez nous, estimé par tous.

Permettez-moi de porter un toast au Président de la République, Monsieur Casimir-Périer! Je joins la santé de nos bons amis les tireurs lyonnais qui ont la devise du lion : Je veux! je peux!

Vive la France?

Cette péroraison est accueillie par les cris unanimes de : Vive la Suisse!

***

Puisque aujourd'hui la Fête nationale ne doit pas avoir lieu, tous les Lyonnais voudront, dimanche, protester contre les sans-patrie en venant visiter la superbe installation du grand Concours international de tir qui se tient aux buttes militaires du Grand-Camp. Ce serait une grande manifestation contre les actes inqualifiables qui viennent de s'accomplir depuis quelques jours.

Dans les tirs fédéraux, pas une suissesse ne manque d'assister, au moins une fois, pendant la fête, aux banquets patriotiques qui sont journellement donnés. La ville entière est en liesse, les maisons sont richement pavoisées. Lyon qui tient la tête en France de ces superbes organisations devrait faire de même. Nous comprenons toujours les sentiments qui mitigent en ce moment les explosions d'allégresse.

Mais ce qu'on ne devrait pas perdre de vue, c'est que ces manifestations patriotiques rassérènent les esprits et réconfortent.

Chaque jour, au Concours de tir de Lyon, le dîner est donné à la cantine où se trouvent ainsi réunis, tireurs, invités et visiteurs. Ces réunions sont empreintes de la plus grande cordialité et de la plus franche camaraderie.

Dimanche 15 juillet, le banquet sera rehaussé par la présence de M. le Maire de Lyon. Les représentants des pouvoirs publics, des grandes administrations, du haut commerce, des Sociétés patriotiques, etc., tiendront à se placer aux côtés du premier Magistrat de la ville, pour affirmer par leur présence l'intérêt que l'on doit attacher à ces grandes organisations, dont le but est de tenir en haleine l'élite de la nation, pour sa grandeur et sa prospérité.

Le Grand-Camp n'est pas un lieu favori des promeneurs. Le comité d'organisation a, pour faciliter les visiteurs, fait des sacrifices qu'il faut reconnaître.

Un service de tramways électriques, partant de l'entrée de l'Exposition, dont la correspondance est assurée par les différentes lignes de tramways, et surtout par les voitures électriques du Pont Lafayette, conduira rapidement, par un trajet très pittoresque, les voyageurs à destination.

L'entrée du Stand est gratuite pour les dames et pour les membres des Sociétés patriotiques munis de leurs insignes.

HUITIÈME JOURNÉE

Un orage épouvantable s'est abattu, dans la nuit, sur la ville. Les trombes d'eau pouvaient faire craindre pour nos installations momentanées. Rien n'a souffert

Rien au point de vue matériel; mais nos tireurs assidus ont eu à affronter des passages auprès desquels les précipices des Alpes et du Mont-Blanc ne sont rien.

Ce *contre-temps*, au lieu de jeter sur la matinée une note sombre, n'a fait qu'égayer nos joyeux tireurs et nos aimables visiteurs, qui ont eu leur récompense dans les cordiales effusions qu'ils recevaient de la part des premiers arrivés, qui eux avaient été encore plus maltraités par les éléments déchaînés.

M. Harent préside la réunion de midi ; réunion exceptionnelle que ne pouvait faire espérer le temps épouvantable de la nuit.

M. Harent, avec l'esprit et l'à-propos qu'on lui connaît, prend la parole :

Messieurs,

Bien que la réunion d'aujourd'hui soit nombreuse, la plus nombreuse que nous ayons eue depuis l'ouverture du Concours, elle est intime. Ce n'est pas un discours que j'ai la prétention de vous faire, c'est une conversation que je vais avoir avec vous. Ah ! laissez-moi remercier tous ceux, et ils sont en nombre inespéré, qui ont bien voulu assister, malgré le temps (j'allais dire à nos régates !) non, à notre tir. Nous remercions surtout les dames qui ont bien voulu affronter le mauvais temps.

Nous les verrons demain plus nombreuses encore, j'espère. Désirant saluer tous ceux qui sont à cette table, je commencerai par les champions de France, ils n'ont jamais été aussi nombreux qu'à cette réunion de tir. Nous avions Monsieur Tranchet hier, aujourd'hui, nous avons :

MM. Roy, d'Amiens ;

Lecoq, qui compte double, puisqu'il a été champion en 1887 et en 1892 ;

Thomas, premier champion au tir national de Lyon en 1891 ;

Heuzé, de Champagnole, qui a eu l'honneur d'être le premier aux deux épreuves de 1893 ;

Moreau et Devismes, champions au revolver.

Nous saluons aussi la presse ! La presse spéciale de tir, représentée aujourd'hui par MM. Van den Branden, d'Anvers ; Lermuiseaux, du *Tir National ;* Riboud, rédacteur en chef du *Stand de Paris ;* Monod, rédacteur en chef de l'ancien *Tireur du Sud-Est.*

Je salue M. Brossé, président honoraire de l'Union des Sociétés de tir de la région de Paris, son honoriat n'est qu'un mot, car il continue à travailler à l'œuvre patriotique du tir.

Nous avons ici la *Fraternelle de Reims*, que nous aurons, dans quelques instants, le plaisir de recevoir officiellement avec son drapeau.

La *Société de tir de Marseille*, représentée par M. Dutfoy, et la *Patriote de Marseille*, représentée par M. Filliaz, son président.

C'est à Marseille qu'on reçoit bien, Messieurs, à leur prochain Concours faites-en l'expérience.

Le *113e Territorial,* de Toulon, Société mixte, avec M. Bachelay, son président, et M. Pedzetti.

La *Société de tir de Montélimar*, avec M. Blanc-Perducet.

La *Société de tir de Mâcon,* représenté par M. Naudin, celle de *Chambéry*, représentée par M. Dolin, et celle de *St-Chamond*, par son président, M. Eaud.

Nous saluons la *Société de tir de Champagnole*, qui a eu le premier et le troisième classement à la seconde épreuve du Championnat de 1893 et son aimable président, M. Berthaud.

La *Société des Tireurs du Mont-d'Or* et son président, M. Gouverne ; la *Société de tir de Neuville*, et son président, M. Roux.

Nous avons aussi près de nous M. Bernat, de Bordeaux, et MM. Morin et Deglatigny, de Rouen ; M. Roy, déjà cité comme champion, et qui représente ici, en qualité de secrétaire, la *Société de tir de Picardie* (d'Amiens).

M. le capitaine d'Arvisenet, président de la *Patriote de Vizille.*

La *Société de tir de Neufchâteau*, représentée par son président

La *Société de tir de Montceau-les-Mines,* avec cinq délégués.

J'en oublie, Messieurs, qu'ils m'excusent, d'autres représentants de Sociétés sont certainement ici, mais comme il est difficile de les trouver ! Vous ne vous doutez pas combien les tireurs, présidents, étrangers ou camarades lyonnais, une fois couchés sur le matelas, ressemblent les uns aux autres.

Après ce salut cordial, je porte un toast à un invité que nous aurions voulu voir plus souvent avec nous ; invité boudeur, timide, qui se cache avant son heure.

Cet invité, c'est le soleil !

Je porte un toast à sa présence continuelle ; nous aurions dû le faire plutôt.

En son absence, les dames ont bien voulu venir nombreuses égayer notre réunion. C'est donc aux dames d'aujourd'hui et au soleil de demain que je lève mon verre.

La musique du 88e sous la savante conduite de M. Leroux, a exécuté un programme que nous donnons plus loin. Une mention spéciale doit être faite pour *Jeanne Maillotte,* ballet avec solo de violon de *Reynaud.* Le soliste de la musique a recueilli de nombreux applaudissements.

***

A deux heures, la Société *La Fraternelle de Reims* s'est présentée au Pavillon de réceptions son drapeau en tête, conduite par M. Godret, son vice-président, accompagné de M. Roussell, directeur de tir, Entremont, Chatinet, Bertrand, Daveine, Doublemart.

M. le docteur Chambard-Hénon lui adresse la bienvenue en ces termes :

Monsieur le président de la Société de Tir « La Fraternelle » de Reims.

Je vous souhaite une cordiale bienvenue au nom du Comité directeur du Concours international de Tir de Lyon.

Messieurs, vous venez du pays le plus français qu'il y ait entre Marseille et Dunkerque. N'est-ce pas dans votre noble et antique cité, que Jehanne la Pucelle, la noble et sainte patriote, conduisait le roi de France, pour le faire sacrer et consacrer Français et roi Français, nous donnant ainsi notre premier enseignement, notre première leçon de patriotisme ?

Camarades de Reims, n'êtes-vous pas du bon pays qui porte sur ses coteaux le meilleur vin de France, ce vin si français qu'il caractérise les mœurs françaises ! Comme le Français il a et donne l'esprit, l'impétuosité, la cordialité.

Je vous souhaite les plus éclatants succès. Quittez-nous chargés de prix et encore une fois soyez ici les biens, très biens venus.

M. Godret lui répond :

Vos souhaits, vos paroles aimables, la devise : *Soyez les bienvenus*, que vous avez mise à l'entrée du champ de tir, nous ont vivement touchés. C'est le cœur débordant de joie et de fraternelle camaraderie, que j'exprime aux organisateurs du Concours mes sentiments de profonde amitié.

Une réunion suit, pendant laquelle les témoignages de confraternité sont échangés.

NEUVIÈME JOURNÉE

Ces deux journées de vacances des 14 et 15 juillet ont favorisé d'une façon exceptionnelle le succès du Concours de tir, succès dû à l'arrivée de nombreux tireurs de Paris, Nice, Pontarlier, Cambrai, Chagny, etc.

M. le Maire de Lyon a bien voulu venir présider la réunion de midi ; il avait à ses côtés M. Bouffier, président du Conseil général, et M. Gravier, secrétaire général de la préfecture du Rhône.

Des tables avaient été réservées au Conseil municipal, à la presse, aux artistes donateurs.

La cantine était trop petite pour contenir la foule empressée et sympathique qui s'est rangée autour des représentants de nos corps élus, pendant que la musique du 96e joue l'hymne national.

M. Billiaz a donné la parole à M. le Maire de Lyon, accueilli par de chaudes acclamations.

M. le Maire s'adresse à l'assistance dans les termes suivants :

Mesdames et Messieurs,

Je porte un toast à la Patrie !

A cette mère aimée, autour de laquelle tous les enfants se réunissent aux jours de joie et de bonheur, aussi bien qu'aux jours de deuil et de tristesse.

Je bois à cette mère aimée que nous suivons dans sa marche, à cette mère immortelle dont la figure peut être, à certains moments, voilée d'un crêpe, mais qui reparaît toujours rayonnante comme le soleil qui dissipe les nuages après un jour d'orage.

La Patrie, ce n'est pas un vain mot ! Ce n'est pas une abstraction géographique ! Ce n'est pas une ligne idéale de frontière ! C'est la communion d'idées, de sentiments d'amour pour notre chère France, notre chère République !

La Patrie, c'est le grand sentiment de la fraternité, de la liberté, de l'amour universel !

Je bois aussi à la petite Patrie ; la petite patrie, c'est celle des tireurs, qui, quel que soit leur pays, portent dans le cœur l'amour du sol natal, l'amour de leur liberté.

Le tireur est avant tout un patriote et ami de la paix : lorsqu'un homme sait faire respecter le droit et la justice et peut les faire respecter : le droit et la justice seront respectés !

C'est avec reconnaissance que nous saluons tous ces tireurs venus de tous pays, et qu'il me soit permis d'adresser, au nom de la ville de Lyon, les remerciements les plus sincères et nos félicitations aux organisateurs des trois Sociétés, qui n'ont pas craint, à trois ans de distance, de recommencer, je ne dirai pas une expérience, mais un travail long, difficile, pénible, et ont fait que Lyon est non seulement connu comme une ville industrielle, commerciale, républicaine, mais aussi comme une ville où tous les sports sont en honneur, et en particulier celui du tir ; c'est la seule ville de France, après Paris, qui pouvait organiser une fête pareille.

Au nom de la Ville de Lyon, je suis heureux de vous en remercier, vous et ceux qui ont collaboré avec vous. Ceux qui vous ont aidé sont légion : c'est la ville entière, ce sont les particuliers, les corporations.

Je dois remercier, parmi ces dévouements, la presse tout d'abord, dont le concours a été précieux ; les artistes qui se sont prodigués, qui ont donné les prix les plus importants : des tableaux, des gravures, des aquarelles, des œuvres d'art ; les artistes que l'on retrouve toujours quand il s'agit d'une œuvre de bienfaisance ou de patriotisme !

Messieurs, aux tireurs étrangers !

A la paix universelle !

A la Patrie !

A la civilisation !

Les assemblées comme la vôtre sont comme le soleil qui fait fuir le hibou dans son trou. Les doctrines malfaisantes et les malfaiteurs fuient devant vos assemblées patriotiques, comme les oiseaux de nuit devant le soleil.

Une ovation vigoureuse souligne les paroles de M. le Maire.

M. Bouffier lui succède :

Après le toast de M. le Maire, après les paroles prononcées depuis le commencement du tir, je n'ose faire un discours, je suis heureux, cependant, de prendre la parole.

Au nom du département du Rhône, je dois ici, à tous nos compatriotes français et à tous les tireurs étrangers, souhaiter la bienvenue et leur envoyer le témoignage le plus affectueux.

Le fusil Lebel, cette arme merveilleuse, a été tenue ici par des tireurs extraordinaires, mais elle l'a été d'une façon superbe par les

tireurs hollandais, qui en ont reconnu l'excellence.

Au milieu de ces mauvais jours, nous avons une consolation, c'est de nous trouver réunis ici, tireur français et étrangers, dans la même pensée patriotique !

La Ville de Lyon doit être fière de ses enfants et des résultats obtenus.

Je bois aux présidents des trois Sociétés de tir de Lyon et à tous les organisateurs.

M. Dontenville prend la parole après M. Bouffier :

Je viens vous apporter, dit-il, le salut fraternel et cordial de cette grande réunion de Sociétés patriotiques, l'*Union patriotique du Rhône*. Toutes ces Sociétés, dans leurs spécialités diverses, concourent au même but noble et élevé; toutes aspirent à servir notre chère et belle France.

En ce qui vous concerne, Messieurs les tireurs, vous étiez connus surtout autrefois par le bruit que vous faisiez dans le monde ; au XVI[e] siècle, un de vos collègues, très grand artiste aussi, parlait d'effrayer par le récit détaillé de ses exploits dans son infernal métier, le vôtre, Messieurs. Un sceptique il est vrai, Montaigne, assurait que sauf l'étonnement des oreilles, les armes à feu étaient de trop peu d'effet pour que l'usage en fût durable. Montaigne était un médiocre prophète. Grâce aux progrès de la chimie, notre fusil actuel, d'un très bel effet cependant, bientôt n'émerveillera à la guerre ni les oreilles, ni les yeux.

La plus incontestable utilité de nos nombreuses Sociétés est de susciter, de développer l'esprit d'initiative, les énergies privées.

Autrefois, le gouvernement se chargeait de tout, portait toute la responsabilité ; Louis XIV pouvait dire : « L'Etat, c'est moi. » Aujourd'hui, l'Etat, c'est tout le monde; l'Etat, c'est vous qui m'écoutez, c'est moi qui vous parle ; l'Etat, c'est l'ensemble des citoyens français. Dans un pays libre, dans une République comme la nôtre, le gouvernement n'est plus une providence. Son rôle (et je suis loin d'en nier l'importance) consiste surtout à stimuler, à encourager, à diriger les initiatives privées, sans prétendre substituer son action exclusive à l'action multiple des individus et des associations.

Avec l'appui des pouvoirs publics, tireurs et gymnastes continueront à travailler ardemment pour la France. Et travailler pour la France, c'est travailler pour l'humanité.

En d'autres temps, nous éblouissions le monde par nos victoires.

Alors César promenait partout ses glorieuses légions; par toutes les barrières de nos villes, elles sortaient vers quelque capitale d'Europe.

Maintenant, notre idéal est un idéal de paix et de fraternité. Nous ne voulons pas incendier le monde, mais briller sur l'horizon des peuples comme un phare, pour les éclairer et les guider, pour mériter et obtenir leur respect et leur amour.

M'associant au toast porté tout à l'heure par l'éminent magistrat qui préside aux destinées de la cité lyonnaise, je bois à la France initiatrice, à la France conductrice des nations dans la voie largement ouverte de la civilisation et du progrès !

Les discours terminés, M. le Maire lève la séance, mais ce n'est que longtemps après qu'il peut quitter le banquet. Des centaines d'assistants l'entourent et lui font une sympathique ovation.

***

Dans la matinée, la Société de tir de Mornant s'est présentée au pavillon de réception, ayant à sa tête son aimable président, M. Delorme.

M. le docteur Chambard-Hénon lui souhaite la bienvenue en ces termes :

Messieurs,

Je vous souhaite la bienvenue, au nom du Comité de direction du Concours international de tir. J'ai, Messieurs, récemment emporté le meilleur souvenir de votre joli village situé au pied du Mont-Pilat.

Je vous souhaite d'emporter de notre Concours de nombreux et superbes prix.

Je bois, Messieurs, à vos succès !

M. Delorme remercie M. Chambard-Hénon de ses affectueux sentiments.

***

Quelques instants après, une délégation de la Société de tir mixte du 114[e] territorial, de Nice, est reçue au pavillon.

M. le docteur Chambard-Hénon lui souhaite un heureux séjour; faisant allusion à la situation de Nice, il est heureux de la recevoir dans la vieille cité lyonnaise.

DIXIÈME JOURNÉE

La séance du 16 juillet s'est ressentie des splendides journées des 14 et 15. Un nombre inaccoutumé de visiteurs envahit le Stand, suivant les tirs avec beaucoup d'intérêt. Il est vrai qu'en approchant de la clôture l'attrait augmente de plus en plus. On veut connaître les premiers classés à chacune des cibles, on veut suivre les concurrents qui se présentent pour dépasser les premiers lauréats; on ne veut pas perdre le moindre incident des péripéties qui se produisent à chaque instant. Ce sont des acclamations sans fin, les tireurs sont entourés lorsqu'un point extraordinaire vient d'être signalé.

C'est avec plaisir que l'on voit l'intérêt qu'attache au tir la population tout entière. Depuis quelques années, aucun autre exercice de sport n'est plus en honneur que le tir. C'est la seule satisfaction et la seule récompense qu'emportent les propagateurs du tir, de voir leur travail et leurs efforts suivis et encouragés par leurs compatriotes.

L'affluence des tireurs ne nuit nullement au fonctionnement des services, il faut rendre hommage à ceux qui, comme le secrétaire général et les directeurs du tir sont, pendant plus de douze heures consécutives, constamment sur la brèche.

La réunion de midi a été présidée par M. Billiaz, qui a salué les délégations nouvellement arrivées :

Le Guidon, de Genève; les Sociétés d'Aix-en-Provence, Laon, Dijon, Meursault, Montbrison, Chartres, Nantua, Albertville, Grenoble, Besançon, Bourg, Sens, Saint-Julien-en Beaujolais et la Société de tir du 107[e] territorial d'Annecy.

Permettez-moi, dit M. Billiaz, de saluer ces nouveaux venus! ne sont-ce pas les plus aimés que les derniers venus dans une famille!

J'ai l'honneur de leur souhaiter succès et bon séjour parmi nous !

M. Frank Jullien, de Genève, le tireur aimé de tous les Lyonnais, se lève pour répondre au Président, une ovation chaleureuse l'empêche pendant quelques instants, de prendre la parole :

Messieurs, dit-il, après les paroles de bienvenue qui nous ont été adressées avec tant de cordialité, je ne puis m'empêcher de dire quelques mots.

Nous venons chez vous avec un plaisir immense, car ici nous nous sentons les coudes. En effet, Messieurs, n'avons-nous pas, Genevois et Français, le même caractère? les mêmes aspirations? le même système gouvernemental, la République! ne buvons-nous pas la même eau? le Rhône n'est-il pas un trait d'union, entre nous? tout nous lie !

M. Jullien rapelle les manifestations sympathiques dont la Suisse a été l'objet au Concours de tir de 1891 ; manifestations qui ont laissé dans l'esprit de tous un impérissable souvenir.

Il lève son verre à l'amitié toujours plus grande des tireurs genevois et suisses, des tireurs du « Huidon » en particulier, aux tireurs français !

M. Violet, de Paris, recueille de longs applaudissements en déclamant une pièce de vers de sa composition : *Le bon vieux vin du père Chanson*.

M Chanson, le sympathique président de la Société de tir de Beaune, en l'honneur de qui les vers ont été composés, est joyeusement fêté par tous les amis qui l'entourent.

M. Dussuc, directeur du tir de la Société de Saint-Julien-en-Beaujolais, à qui la parole est donnée, croit ne pouvoir mieux faire qu'en priant de nouveau M. Violet, de charmer l'auditoire en disant une de ces pièces spirituelles qu'il compose et détaille si bien.

M. Violet s'exécute de bonne grâce avec les *Ecumeurs de tir*, en faisant remarquer, toutefois, que ne tirant qu'au Kropatscheck, il aime peu la répétition.

ONZIÈME JOURNÉE

La clôture du tir approche; c'est aujourd'hui 18 juillet que doivent retentir, au Grand-Camp, les derniers coups de fusil. Aussi les retardataires se font-ils entendre par leur fusillade des plus nourries. Le 17 juillet, aucune cible n'a chômé ; les fusils sont nombreux qui attendent leur tour au pas de tir. On signale à la catégorie 6 un maximum fait par M. Saulnier, de Jarnac, avec le fusil Gras : cinq mouches successives en cinq coups de fusil ; aussi, de nombreux compétiteurs s'empressent-ils de chercher à dépasser le vainqueur.

La réunion de midi était présidée par M. le commandant Berthet qui s'exprime ainsi en s'adressant aux assistants :

Mesdames et Messieurs,

Au moment de clôturer presque notre grand Concours international, il semblerait que nous eussions à adresser plutôt des saluts d'adieu que des souhaits de bienvenue. Mais il n'en est pas ainsi, de nouveaux tireurs s'inscrivent et ceux de la première heure continuent à moissonner. Nous espérons bien qu'ils ne s'arrêteront qu'au coup de canon tonnant demain soir à 7 heures. J'ai auprès de moi M. le docteur Golay, de Genève, membre influent de la Société de l'arquebuse et de la navigation, ainsi que M. Lander, directeur des différents services de cette Société.

Je salue aussi M. Maurice Faure, président de la Société de tir de Versailles, dont la Société a atteint sa majorité, ayant plus de vingt ans d'existence ; M. le capitaine Paillard-Gajet du 134[e] d'infanterie, un de nos tireurs de Mâcon ; M. le capitaine Py, du 102[e] d'infanterie ; M. Maitenaz, de la Société de tir de Marseille, un élève de la Société de l'armée territoriale de Lyon, lauréat de 1891, nous reconnaissons avec plaisir qu'il a bien profité des premiers enseignements.

J'adresse un salut cordial à mon camarade M. le commandant Barnier, directeur de la

Société de tir de l'armée territoriale à Vienne. Nous avons aussi à notre table un vieil ami, un vieux guide de nos Sociétés de tir, dans lequel nous avons mis toute notre amitié et toute notre confiance, M. le colonel Polonus.

Nous avons aussi avec nous M. Saulnier, de la Société de tir de Jarnac. M. Saulnier a fait ce matin un maximum au fusil Gras. Il a fait, permettez-moi de le dire, un beau coup de Jarnac à ses adversaires.

Adversaires anciens et nouveaux, vous allez tous vous retrouver tout à l'heure au pas de tir, luttant côte à côte, je vous souhaite tout le succès possible.

Je porte un toast aujourd'hui à nos modestes collaborateurs ; nos employés civils, et à nos petits soldats dont vous avez pu apprécier les services depuis dix jours.

Je vous invite à lever vos verres au petit soldat français, travailleur, discipliné, dévoué, pour l'amour seul de la patrie ! ce petit soldat aujourd'hui à notre Concours de tir, marque les points des tireurs ! mais demain qu'on l'appelle, il saura, tireur redoutable lui-même, soutenir l'honneur de son drapeau et mourir pour son pays !

Le toast du commandant Berthet est accueilli par d'unanimes vivats.

M. le Docteur Golay, de Genève, succède au président.

Mesdames et Messieurs et chers collègues,
Tireurs de Lyon,

Je suis pris complètement au dépourvu, on m'a mis à une place d'honneur, j'en suis très flatté. Devant les paroles si cordiales adressées aux tireurs étrangers et principalement aux tireurs suisses, je vais avec plaisir remercier l'auteur de ces paroles affectueuses. Je ne suis pas avocat, je ne suis qu'un modeste médecin maniant plus aisément le bistouri que la parole, mais comment se taire après de si cordiales expressions à notre égard, je suis vivement touché de l'accueil fait aux étrangers et principalement aux Suisses.

C'est la première fois que je viens assister à un tir à Lyon. J'ai été émerveillé de vos installations, de leur luxe, de leur commodité.

J'en fais tous mes compliments aux organisateurs !

Je souhaite que les liens d'amitié qui unissent la Suisse à la France soient de plus en plus resserrés, et que, comme le Rhône, qui, depuis des siècles unit nos deux pays, ces liens d'amitié soient resserrés pendant des siècles !

A la santé des tireurs Lyonnais !

Monsieur le colonel Polonus, le vénéré doyen des tireurs lyonnais prend ensuite la parole :

Excusez-moi, Messieurs, si malgré les nombreux et éloquents discours qui ont été prononcés depuis l'ouverture du Concours, je me permets de prendre la parole pour adresser encore une fois mes témoignages de profonde sympathie, sans distinction de nationalité, à tous les tireurs qui ont bien voulu nous faire l'honneur de venir rehausser l'éclat de notre Grand Concours international.

Ayant toujours porté un vif intérêt à la vulgarisation du tir à l'arme de guerre, actuellement très répandu dans un grand nombre de nos régions, vous me permettrez de profiter de l'avant-dernier jour du Concours et de la présence des nombreux tireurs qui se disputent si vaillamment un beau classement, pour exprimer un vœu dicté par une préoccupation patriotique dont je serais heureux qu'ils voulussent bien transmettre l'expression à tous leurs camarades.

Je prie instamment les tireurs partisans de la position horizontale de ne pas m'en vouloir si je viens, sans porter atteinte à leur position favorite, plaider en faveur des tireurs, beaucoup moins nombreux, qui pratiquent la position du tireur debout.

Dans l'intérêt du pays et de l'armée, je voudrais que l'on donnât plus de développement, par conséquent plus d'encouragements que par le passé, aux catégories du tir debout.

Vous savez fort bien, Messieurs, que des trois positions, celle du tir couché rencontre dans nos Stands la plus grande faveur.

La position à genou se prend bien plus rarement ; la position debout est moins familière encore.

Nous favorisons donc la position du tir couché, et cela à cause de l'attrait qu'elle présente pour le plus grand nombre des tireurs que nous voyons à nos Concours.

Je veux bien reconnaître avec vous, que la position couchée trouve sa raison d'être, tant au point de vue financier qu'à celui de la satisfaction, pour les brillants résultats que les tireurs obtiennent, étant donné l'immobilité du corps et par conséquent de l'arme.

Je ne demande pas la suppression du tir couché, loin de moi cette pensée, mais ce que je désire et ce sur quoi j'insiste tout particulièrement, c'est qu'on veuille bien accorder aux tireurs debout de plus grands avantages en favorisant beaucoup plus que par le passé, les catégories affectées à ce genre de tir.

C'est, en effet, Messieurs, la véritable position de nos tirs de guerre ; or, à quoi doivent tendre les efforts de nos Sociétés, si ce n'est à apporter à l'armée un contingent nombreux de bons tireurs dans la position qui se pratiquera le plus généralement à la guerre !

Je demeure convaincu qu'en favorisant cette position, vous contribuerez puissamment à former d'utiles défenseurs qui viendront augmenter le nombre des tireurs d'élite de notre armée.

Accordons donc la préférence à ces tireurs que nous admirons et qui, bien campés et à bras francs, obtiennent de très brillants résultats, comme MM. Allair, de Savenay; Koster, Sillem, d'Amsterdam; commandant Des Ligneris et autres, viennent de l'affimer.

N'oublions pas, Messieurs, que dans la prochaine guerre, la nécessité de donner une grande mobilité à tous les échelons des fractions combattantes, rendra impossible, ou à peu près, l'emploi du tir couché, lequel ne pourra être employé d'une façon utile que dans la défensive et à l'abri de retranchements.

Du reste, Messieurs, si les amateurs du tir couché, que nous admirons et qui viennent d'obtenir de si splendides résultats, devaient, pour l'exécution de ce genre tir, s'allonger sur le sol, les coudes souvent appuyés sur des cailloux (comme cela se pratiquait lors des débuts de la Société de tir de l'armée territoriale), armés, équipés, en un mot, chargés comme le sont nos braves soldats d'infanterie, ils se rendraient, j'en suis certain, à l'évidence, conviendraient avec moi, que leur tir favori n'est praticable qu'en tenue civile, dans les exercices pratiqués à l'aise avec le matériel relativement confortable que possèdent les Stands.

Messieurs, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire en commençant, je n'ai eu qu'un seul but en cherchant à vous démontrer aussi brièvement que possible l'utilité, pour nos Sociétés, de favoriser le tir debout ; en contribuant à cette modification que je crois très utile, elles auront travaillé à accroître les forces vives de la nation.

Pour terminer, Messieurs, je vais rendre un hommage bien mérité en portant un toast des plus chaleureux à toutes nos Sociétés de tir, de gymnastique et d'instruction militaire, qui remplissent si dignement leur mission patriotique !

Le discours du colonel Polonus est accueilli par des applaudissements et des marques d'approbation qui dénotent que la question soulevée par le colonel est une de celles qui passionnent le plus les tireurs et sur laquelle l'attention des organisateurs de Concours de tir doit être attirée.

M. Mégroz se lève et dit qu'à la suite d'aussi vibrantes et patriotiques paroles, chacun voudra s'y associer en battant, debout, un triple ban en l'honneur de l'orateur.

M. Violet, vient protester contre l'indiscrétion d'un de ses camarades qui le représente comme inféodé au tir couché.

A la carabine et au fusil il serait heureux de voir tous ses camarades pratiquer le tir debout, mais il les prie de conserver le tir couché dans l'intérêt de la repopulation de la France.

DOUZIÈME JOURNÉE

La dernière journée du concours clôture de la façon la plus brillante cette grande manifestation patriotique.

Les tireurs, en nombre considérable, s'étaient, dès la première heure, emparés du pas de tir, et c'est au milieu d'une crépitante fusillade que M. le général Voisin, gouverneur militaire de Lyon, a fait son entrée au champ de tir.

De nombreux convives se réunissaient à la cantine à l'heure du déjeuner, présidé par M. Bouffier, président du Conseil général du Rhône.

Nous remarquons à la table d'honneur, aux côtés de M. Bouffier, M. le général Voisin, gouverneur militaire de Lyon, M. le général Godfroy, commandant la place de Lyon, M. Gravier, secrétaire général de la préfecture et Mme Gravier, M. Cordier, secrétaire général de la mairie centrale, M. Chabrières-Arlès, trésorier général du concours, M. Martin, président du conseil de préfecture, M. Véry, médecin principal de l'Ecole de santé militaire, M. le colonel Polonus, M. Lang, directeur de la Martinière, MM. Dullage, Harent, Berthet, vice-présidents du concours, MM. les officiers d'ordonnance du gouverneur, M. le vicomte des Ligneris, etc., etc.

Au dessert, M. Bouffier, président du conseil général, prend le premier la parole en ces termes :

Mesdames et Messieurs,

Il y a trois jours, à cette place, le maire de Lyon portait à la patrie un toast éloquent, unanimement applaudi. Il semblait vouloir affranchir nos cœurs d'un poids douloureux ; il traduisait nos sentiments, notre profonde affliction, nos espérances et notre confiance dans l'avenir

Cette confiance, elle est puisée dans l'épreuve même que vient de subir la France et dont nous sommes, nous, Lyonnais, les témoins malheureux, émus et pour longtemps attristés.

Nous la puisons dans les faits. Ne venons-nous pas de voir, en deux jours, s'accomplir régulièrement, pacifiquement, la transmission du pouvoir, presque sans compétition, la République affermie, l'ordre maintenu sans qu'une goutte de sang soit venue s'ajouter à celui du glorieux martyr, le président Carnot. Les témoignages de sympathie et d'affection de tous les peuples, des souverains et des parlements, les dix mille adresses des communes françaises contribuent à consolider la paix du monde et l'unité politique de notre pays.

Ainsi la mort du juste sert les intérêts de la patrie et ceux de la civilisation ; elle opère le rapprochement et peut-être la réconciliation des Français; le poignard de l'assassin se retourne contre la secte aveugle et criminelle condamnée, sous la malédiction et la colère universelles, à disparaître promptement pour l'honneur de l'humanité.

La confiance, nous la puisons ici, devant le spectacle réconfortant de ces nombreuses assemblées de bons citoyens, de braves cœurs venus de si loin et de points si divers joindre leur ardeur à la nôtre, nous apporter l'émula-

tion et l'élan pour le noble et patriotique sport du tir.

Malgré le deuil national, le succès du concours de 1894 est complet, grâce aux efforts, au dévouement, au labeur de tous ceux qui ont pris part à son organisation.

Au nom de la ville de Lyon et du département du Rhône, je les remercie à nouveau, présidents, secrétaires, trésoriers et collaborateurs de tous ordres. Je remercie la presse lyonnaise, tous ont aidé puissamment à la propagande d'un exercice précieux dans lequel d'autres nations nous précèdent et nous surpassent dans de trop grandes proportions.

Je remercie, en leur disant au revoir, les tireurs étrangers, Hollandais, Belges, Danois Ecossais, nos voisins et amis, les descendants de Guillaume Tell, qui ont fait du tir une véritable institution nationale que nous ne saurions trop imiter.

Je remercie nos compatriotes des départements français ; qu'ils reçoivent les adieux fraternels des Lyonnais. Nous envoyons aussi un cordial souvenir aux tireurs italiens accourus en si grand nombre au concours précédent et qui, par un sentiment de trop délicate convenance ont cru devoir s'abstenir. Ils n'étaient pas complètement absents, puisque leurs couleurs nationales étaient dans le Stand mariées aux nôtres et à celles des autres nations.

Messieurs, en clôturant le Concours saluons le nouveau chef de l'Etat, buvons à M. Casimir-Périer, président de la République française, buvons à ce courageux et loyal serviteur de la France, de la République et de la démocratie.

Vive la France ! Vive la République !

M. le général de division Voisin, gouverneur militaire de Lyon, succède à M. Bouffier.

M. le président, dit-il, je tiens à vous remercier des paroles que vous avez prononcées. Je savais toutes les sympathies que l'armée a dans la population lyonnaise. Bien des toasts chaleureux ont été portés dans cette enceinte; des discours charmants et spirituels ont été prononcés. Je les ais tous lus. Il y a quelques jours encore, où je présidais à des manœuvres et à trois exercices de tir de nos bataillons alpins. Si je voulais trouver des paroles non prononcées, ici, je serais embarrassé. Je veux cependant venir à mon tour remercier les tireurs, accourus de tous les points de la France et qui ont répondu avec tant d'empressement à l'appel de leurs camarades lyonnais.

Je tiens à remercier tous ceux qui prennent part à ces concours ; je les remercie de leur passion pour le tir. Cette passion ne peut grandir et se développer que chez les peuples jaloux de leur indépendance. Je voudrais, Messieurs, porter un toast qui résumât tous ceux portés jusqu'à présent. Mais je pense qu'entre personnes amies, prêtes à se séparer, ce n'est pas un adieu qu'il faut se dire, mais un cordial au revoir.

Les paroles de M. le gouverneur militaire soulèvent d'unanimes exclamations.

Après lui MM. Chabrières-Arlès, trésorier-payeur-général et Lang, directeur de la Martinière, prononcent des toasts très applaudis.

M. le colonel Polonus s'excuse de prendre la parole pour demander deux faveurs ; l'une à M. le gouverneur militaire ; l'autre, au comité de direction.

Depuis le commencement du concours, dit-il, 200 marqueurs passent dix heures consécutives enfermés dans la tranchée.

Dussé-je recevoir tous les reproches possible du trésorier, je demande au comité de servir aujourd'hui la double indemnité à nos militaires. Je m'adresse maintenant très respectueusement à M. le gouverneur militaire, en le priant d'accorder deux jours de repos aux vaillants et dévoués soldats qui nous ont aidé pendant ces douze jours.

Je porte la santé de ces modestes collaborateurs dont on n'a pu que louer la correction et la discipline !

Un tonnerre d'applaudissements éclate lorsque M. le gouverneur militaire dit qu'il accorde volontiers la demande du colonel.

M. Vander Bronden, collaborateur de la *Revue des tirs d'Anvers*, tireur émérite, heureux du séjour qu'il a fait au millieu de nous, prend la parole à son tour.

Messieurs, dit-il, au nom des tireurs étrangers, je viens vous remercier du cordial et généreux accueil que nous avons trouvé ici, de la part de la commission organisatrice, des autorités et de tous les tireurs français.

Aussi, irons-nous, dans nos pays respectifs, dire de quelle façon on est reçu par vous tous et au prochain concours international de tir que vous organiserez, nous dirons à nos compatriotes de venir, non pas quelques-uns, mais des centaines.

Messieurs, je ne suis pas orateur, je suis tireur ; aussi je ne vous prendrai pas beaucoup de vos instants, je conclus : permettez-moi de boire à la prospérité de la nation française !

Les toasts n'étaient pas terminés que déjà le canon avait tonné et une fusillade soutenue se faisait entendre. Une réception a suivi dans le pavillon du stand, puis M. le gouverneur militaire a visité en détail toute l'organisation du Concours. Il a vivement félicité le comité de direction.

ÉCHOS DE L'EXPOSITION

Le général Voisin à l'Exposition.

Jeudi, parmi les visiteurs, nous avons remarqué Mme Voisin et le général gonverneur de Lyon, accompagné de son officier d'ordonnance.

MM. Claret fils, Ulysse Pila, vice-président du conseil supérieur, et Bachelard, du comité des fêtes, ont reçu le gouverneur, qui a visité en détail l'exposition de la soierie. Mme Voisin a paru s'intéresser plus particulièrement à la fabrication des belles étoffes en velours de Gênes et aux rubans que l'on tisse à l'entrée de la coupole.

Le gouverneur a fort admiré les productions des grandes usines métallurgiques du bassiu de la Loire, où sont exposés les obus, les pièces de montagne, et des réductions de tourelles construites récemment sur la frontière de l'Est.

Notons aussi la visite du général Pedoya, commandant la brigade régionale, et de M. Viry, sous directeur de l'Ecole du service de santé.

L'Indien D'jelmako.

L'indien D'jelmako, engagé par M. Claret fils, pour la fête prochaine, est arrivé à Lyon pour préparer, de concert avec l'administration, le programme des exercices périlleux qu'il doit exécuter dimanche.

Le yankee aérien jouit d'une très grande réputation que lui ont value ses extraordinaires aventures. Les citer serait trop long, il nous suffira de dire que, seul imitateur de Blondin, il traversa, sur une corde tendue, les chutes du Niagara.

D'jelmako s'est rendu au Parc jeudi après midi, pour commencer l'installation de ses appareils. Le câble sur lequel il s'aventurera sera solidement fixé à 30 mètres au-dessus des eaux. Une première fois, l'indien traversera le lac, puis il se livrera à des exercices de tir, toujours sur la corde. Il chaussera enfin des cornes de bufles et, sur ces échasses d'un nouveau genre, il accomplira encore une fois la traversée périlleuse du lac.

Ces exercices se feront une première fois l'après-midi, puis ils seront renouvelés le soir. Cette représentation sera même le *great attraction* de la fête, car l'effet produit sera considérable. Au milieu de ces milliers de ballons lumineux accrochés aux branches des arbres et formant ainsi une voûte multicolore, des gazéificateurs disséminés du lac et des projecteurs de la grande Coupole, on verra tout à coup apparaître D'jelmako, lequel, avec un sang-froid impeccable, glissera sur la corde tendue, tenant, en guise de balancier, une quantité de fusées, chandelles romaines et autres pièces pyrotechniques, qui lui feront comme une auréole et éclaireront, dans la nuit, ce toujours émotionnant spectacle, d'autant plus curieux que les artistes du genre de D'jelmako se font de plus en plus rares.

Les Félibres parisiens.

Les félibres parisiens traversant Lyon, dans leur voyage au pays des cigales, seront reçus, au pavillon de la Presse de l'Exposition, par la presse lyonnaise. Ainsi il en a été décidé dans une réunion du Comité de la Presse tenue jeudi, et à laquelle assistait notre confrère, M. Paul Marietton.

Les conférences à l'Exposition.

La première conférence a été faite jeudi par M. Bosquet, sujet : « Les tramways électriques de l'Exposition. » La deuxième aura lieu le 30 juillet, par M. Coignet, sujet : « Les généclairage et rateurs à vapeur. »

La troisième, le 3 août, par M. Teinturier, sujet : « Les installations électriques d'é- de force motrice à l'Exposition. »

D'autres sur les diverses industries, l'économie sociale, les colonies sont assurées pendant les derniers mois de l'Exposition.

Ces conférences auront ce caractère particulier qu'elles seront faites au seul point de vue de la science mise à la portée de tout le monde. Après un exposé sommaire du sujet à traiter, le conférencier conduira ses auditeurs devant les choses, les produits, les appareils sur lesquels il devra appeler leur attention pour éclairer sa démonstration.

A ce sujet, nous lisons dans le *Bulletin officiel :*

« Les efforts de M. E.-O. Lami ont toujours eu pour but de dégager un enseignement de l'Exposition de Lyon, de mettre en lumière, de vulgariser les perfectionnements réalisés dans les diverses branches de l'industrie, rien ne pouvait mieux favoriser cette heureuse pensée que des causeries, des conférences faites par des spécialistes sur les diverses branches du programme de l'Exposition.

« Nous apprenons, avec la plus vive satisfaction, que les négociations poursuivies par M. Lami depuis longtemps, en vue d'obtenir le concours dévoué d'un grand nombre de conférenciers, ont été couronnées de succès.

« Tous ceux qui veulent s'instruire, connaître le pourquoi des choses, dont l'industrie nous donne le merveilleux spectacle, pourront, en se réunissant, à dix heures du matin, au pavillon de la Presse, aux dates indiquées, passer quelques instants de hautes distractions intellectuelles.

Régates internationales de l'Exposition.

Le comité des régates a clos les engagements ; 25 sociétés françaises et 6 sociétés étrangères (Suisse, Italie et Espagne) prendront part aux courses des 29 et 30 juillet.

Les différentes épreuves seront composées de la manière suivante :

1re Journée.—2 avirons juniors, 17 équipes ; 4 avirons seniets, 17 équipes ; yoles franches, 6 équipes ; skiffs seniors, 13 inscriptions ; 8 avirons juniors, grand prix du conseil général, 9 équipes.

2e Journée. — Skiffs juniors, 13 engagements ; 2 avirons seniors, 15 équipes ; 4 avirons juniors, 18 équipes ; périssoires, 7 inscriptions ; 8 avirons seniors, grand prix de la ville de Lyon, 10 équipes.

Ce qui donne un total de 125 engagements pour les deux journées.

L'EXPOSITION SCOLAIRE

Nous avons, en visitant l'Exposition scolaire (ministère de l'Instruction publique), été tout particulièrement attirés par les objets exposés par Mlle Velle. Leur *importance* nous a paru *capitale*, car on a trop longtemps laissé les enfants se tenir à leur guise en écrivant, sans souci des graves inconvénients qui résultent d'une mauvaise tenue.

Les tout petits pupitres Velle, quoique bien défraichis et mal réussis par les ouvriers, prouvent néanmoins que, si l'inventeur n'a nul souci de l'élégance, il a eu en vue de faire bien comprendre ses systèmes, reconnus si utiles par les sommités médicales, aussi bien que par ceux qui s'intéressent à l'éducation.

Il y aurait certainement beaucoup moins de *bossus* si les élèves étaient obligés à une bonne tenue en écrivant. N'est-il pas regrettable aussi que les jolis yeux de tant d'écoliers ne se voient aujourd'hui qu'à travers de gros verres de lunettes.

La maquette en papier, adaptée à un des petits pupitres Velle, signale les dangers de mauvaises attitudes.

Nous avons beaucoup admiré les diverses combinaisons des pupitres et tables Velle : les *accoudoirs* avec arrêts placés en avant du pupitre afin de permettre aux avant-bras de s'y appuyer commodément et *symétriquement*, empêchement à la déviation, et les *ressorts* empêchant que l'inclinaison, quelque forte qu'elle soit, laisse glisser les objets ; et la *crémaillère* à crans distants de 1 ou 2 cent., plaçant le cahier à la distance voulue des yeux, selon les indications de l'oculiste !...

Signalons aussi la *table scolaire* avec ses *arrêts* pour les coudes, ses *coulisses* qui mettent le siège et la traverse des pieds à la hauteur nécessaire, selon la taille de l'élève, avec cette *forte échancrure à gauche* qui empêche les enfants de s'appuyer trop fortement du côté du cœur.

Tout cela est l'œuvre d'un esprit patient, investigateur, ami du progrès. Aussi, depuis longtemps, connaissons-nous de réputation l'inventeur, Mlle Velle, qui n'a jamais eu, on le sait, d'autre mobile que l'intérêt et le bien-être des enfants. Ces systèmes de pupitres et de tables, d'autres inventions plus anciennes, lui ont valu, il y a bien longtemps, les palmes académiques et de nombreuses récompenses, des médailles, entre autres celle de la Société nationale de médecine de Lyon.

Nous souhaitons plus encore ; et nous voudrions, dans l'intérêt des familles, que le pupitre et la table Velle fussent partout connus et appréciés.

Le corps médical tout entier s'associera, nous n'en doutons pas, à ce vœu dont la réalisation permettrait de supprimer une foule de barbares engins orthopédiques.

L'Exposition Coloniale

La Chambre de commerce de Lyon a adressé aux présidents des Chambres de commerce de Roanne, de Tarare et de Rouen, la lettre suivante, pour appeler leur attention sur les avantages que les industriels et les commerçants de leur circonscription peuvent retirer, au point de vue du développement de leurs exportations, d'une étude sérieuse de l'exposition coloniale de Lyon :

Monsieur et cher Collègue,

En acceptant de la municipalité lyonnaise la charge d'organiser et de diriger elle-même la section coloniale à l'Exposition de Lyon, notre Chambre s'est proposée non d'offrir un spectable à la curiosité des visiteurs, mais bien de grouper les éléments d'études économiques profitables aux intérêts commerciaux de notre pays. Elle s'est tracé comme double programme de mettre en lumière à la fois les richesses naturelles, insuffisamment connues et exploitées, de bon nombre de nos colonies et les produits fabriqués que la mère-patrie peut leur vendre en retour. Au moment où tant de nos industries d'exportation pâtissent d'un resserrement général de leurs anciens débouchés, notre Chambra a pensé qu'une telle démonstration était particulièrement opportune.

Ce programme tout nouveau a été, autant que possible, rempli, et le moment nous semble venu d'appeler sur ce point l'attention spéciale de vos ressortissants. On reste frappé, en effet, lorsqu'on parcourt l'exposition des produits manufacturés que les diverses colonies achètent à l'Europe et qu'on lit les indications de provenance qui les accompagnent, du rôle prépondérant que le commerce étranger, anglais, allemand, etc., joue presque partout. Cette remarque s'applique spécialement aux tissus de tous genres, de coton surtout, qui font, dans nos possessions d'outremer, l'objet d'expéditions assez importantes, auxquelles le commerce français ne prend qu'une faible part. Or, l'Exposition de Lyon fournit des renseignements précis sur la qualité des nuances, les prix, etc., des étoffes couramment importées et offre ainsi des moyens d'études et de comparaisons que les commissaires spéciaux, attachés à chacun des palais coloniaux, seront toujours heureux de rendre aussi profitables que possible par des informations détaillées et précises. Il serait donc très regrettable que nos industriels et nos commerçants ne missent pas à profit la démonstration que notre Chambre a faite, et que ces collections, réunies pour la première fois, soient dispersées sans laisser des enseignements à notre commerce.

Nous venons vous prier, Monsieur et cher collègue, de nous aider à faire fructifier les conquêtes arrosées du sang de nos soldats par de nouvelles conquêtes pacifiques, en signalant aux industriels de votre circonscription les avantages très réels qu'ils peuvent retirer d'une étude sérieuse de l'exposition coloniale de Lyon.

Veuillez agréer, Monsieur et cher collègue, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Vice-Président,
Signé : Marius Duc.

LE VILLAGE NOIR

Décidément les promeneurs de l'Exposition auront la bonne fortune de pouvoir étudier de près toutes les coutumes des noirs sénégalais.

En effet, après les fêtes du baptême musulman, qui ont déjà attiré tant de monde, M. Barbier va nous convier au mariage d'un Touareg avec une jeune négresse de Grand-Bassam. La future a 14 ans. Il a fallu expédier jeudi une dépêche à Dakar avec réponse payée à la mère de la future ; total quarante-cinq francs que le Touareg a versés au télégraphe, sans sourciller : « Informez Sira-Salla, chez Mama-Dou-Bari mécanicien que Schrik acceptant conditions demande fille. Parents présents consentent. Réponse Exposition. »

Une foule considérable a suivi jeudi la grande promenade indigène à travers l'Exposition.

Le défilé des noirs du village sénégalais excitait, sur tout le parcours, la plus vive curiosité.

Rien de plus pittoresque, en effet, que cette longue théorie de noirs de tous costumes ; en tête les marabouts et les chefs avec leurs attributs et leurs insignes ; puis les grillots, ou musiciens et danseurs, avec leur chef, la tête, coiffée de longues plumes ; enfin le village, les femmes chantant et dansant avec leurs enfants dans le dos.

C'était amusant et curieux pour tous les promeneurs peu habitués à pareille exibition de noirs.

Le 14 juillet, ils fêtaient leur premier jour de l'an, en grand salam, avec toutes les coutumes de leur pays, les femmes se réunissant par village pour quêter dans les cases et faisant ensuite sauter les écus, etc.

Jeudi prochain, troisième fête de baptême musulman, qui attirera la foule au village noir.

LIBRES PROPOS

En constatant le succès toujours grandissant du Concert de l'Exposition, que dirige, comme un *impressario* rompu à ce métier, M. Claret fils, excusons-nous auprès de nos lecteurs d'une ignoble coquille qui s'est glissée dans l'article consacré au Concert, dans notre dernier numéro.

Nos lecteurs l'ont rectifiée ; nous eussions préféré la voir corrigée tout d'abord par les typographes. Ils n'en font jamais d'autres.

***

Toujours très demandée la montre de l'Exposition, 5 fr. 95, au bazar de la Coupole. Il n'est pas jusqu'aux Nègres Ségalais qui ne s'offrent le luxe de les porter en sautoir.

La montre de la Coupole est un des souvenirs les plus agréables de l'Exposition.

5 fr. 95. A côté du Salon parisien.

***

Travail de fumiste !...

Lu une affiche de l'Exposition, contre W. C. de l'allée Tête d'Or :

« Mairie de Lyon,

« Arrêté :

« Les propriétaires de cafés, restaurants, « bars, etc., qui voudront introduire des voi- « tures dans l'Exposition.....

.....

« enceinte sans autorisation spéciale. »

La ligne qui manque a été découpée au canif.

RÉUNIONS & CONGRÈS

Congrès agricole et viticole de Lyon.

Les membres du Congrès national viticole et agricole de Lyon convoquent tous les agriculteurs et viticulteurs de France à assister à leurs réunions, qui auront lieu du lundi 16 au 21 août inclus, à Lyon, sous la présidence de M. Bender, président honoraire de la Société régionale de viticulture de Lyon, et de M. le docteur Cazeneuve, professeur à la Faculté de médecine, président de la Société d'agriculture de Lyon, conseiller général du Rhône.

Sixième Concours de chansons inédites au Caveau Lyonnais.

Le Caveau lyonnais ouvre un concours public de chansons inédites.

Ce concours, auquel les membres du Caveau ne pourront prendre part, aura lieu dans les conditions suivantes :

1° Chaque chanson ne devra comprendre au plus que huit couplets ;

2° Les concurrents adresseront leur pièce, sous pli cacheté et affranchi, au président du Caveau lyonnais, M. Camille Roy, 74, cours de la Liberté, à Lyon, avant le 30 septembre prochain. Les pièces envoyées après cette date ne seront plus admises.

Chaque pli, afin de pouvoir être remis intact au jury, devra porter à l'extérieur cette mention : « Concours du Caveau lyonnais »

GRANDE MAISON DE FOURNITURES

MESDAMES, n'achetez rien sans aller visiter la Maison **F. MUSY** *71, Chemin de Baraban, 71 (près la rue Paul-Bert)*

Fabrique de Chapeaux paille et feutre, Formes, Fleurs, Rubans, Soieries, velours, Dentelles et Nouveautés pour Modes, Toiles de Voiron et du Nord, Service de Table, Cretonnes, Calicots, Cotonnes, Mousselines, Piqués, Rideaux, Broderies, Confections diverses, Lingerie, Jerseys, Flanelles, Chemises blanches et couleurs, Vêtements de travail, Bonneterie coton et laine, Gilets de chasse, Draperies et Lainages, Spécialité de Mérinos, Tissus deuil, Fourrures, Passementeries, Corsets, Ganterie, Boutons, Parapluies, Réparations de Chapeaux et Plumes, etc., Laines à Matelas, Crins, Plumes, Duvets, Toiles pour literie. — *(Par les Tramways de Bron, Montchat, Villeurbanne, par Bellecour et les Cordeliers.)*

SOCIÉTÉ ANONYME DES PLAQUES ET PAPIERS PHOTOGRAPHIQUES

A. LUMIÈRE & SES FILS

Grand Prix, Exposition universelle de Paris 1889. —o— Capital : 3.000.000 de francs.

Usines à vapeur : **Cours Gambetta et rue St-Victor** (Monplaisir-Lyon)

PRIX DES PLAQUES

9×12	9×18	11×15	12×16	13×18	12×20	15×21	15×22
3 fr.	4 fr.	4 fr.	4.20	4.50	5 fr.	6.75	7 fr.

18×24	21×27	24×30	27×33	30×40	40×50	50×60
10 fr.	14 fr.	18 fr.	22 fr.	32 fr.	55 fr.	80 fr.

PLAQUES ORTHOCHROMATIQUES
—o—
PAPIER au CITRATE d'ARGENT
pour l'obtention d'épreuves positives par NOIRCISSEMENT DIRECT

DÉVELOPPATEURS
DIAMIDOPHÉNOL
SULFITES DE SOUDE
Anhydre et cristallisé.
PARAMIDOPHÉNOL

Dépôt chez tous les principaux Marchands de Fournitures photographiques.

La Source CACHAT

Se vend en bonbonnes de **10** *et* **25** *litres, au*

Dépôt central d'A. SIAN

4, place des Célestins, et 2, rue des Célestins, LYON.

H. MICOLON & Cie

Usine & Bureaux à St-Victor-sur-Loire (Loire)

J.B. ROUSSET (EX-ASSOCIÉ) SUCCESSEUR

Fournisseur des Compagnies de Chemins de Fer, du Génie, de l'Artillerie et des principales villes de France

ÉCHALAS & CORDONS pour VIGNES & BARRIÈRE-TREILLAGE pour CLÔTURES

PORTAILS, PORTILLONS types divers
ARCEAUX, BORDURES de JARDINS
SYSTÈME MICOLON

TONNELLES OCTOGONES et de toutes longueurs
ENTOURAGES de TOMBES, etc.
BREVETÉ S. G. D. G.

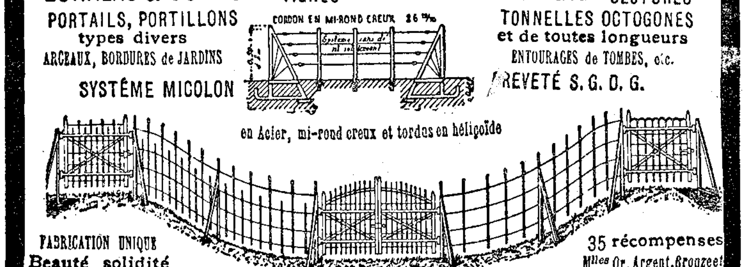

en Acier, mi-rond creux et tordus en hélicoïde

FABRICATION UNIQUE
Beauté, solidité durée et Bon Marché

35 récompenses
Mlles Or, Argent, Bronze
9 diplômes d'honneur

SUR DEMANDE, ENVOI PRIX-COURANT ILLUSTRÉ

CONSTRUCTION DE VOITURES DE LUXE, DE COMMERCE, TRAMWAYS ET WAGONS DE CHEMIN DE FER. — MAISON FONDÉE EN 1857.

GUILLEMET + Membre du Jury. Hors-concours à plusieurs Expositions.

15 Premiers Prix, — Grandes Croix de mérite. — Grands Prix. — 5 Diplômes d'honneur. — 8 grandes Médailles d'or ou de 1re classe.

LYON, 32-34, rue de Marseille, 32-34, LYON

Fournisseur des principales compagnies de Tramways, Omnibus, Chemins de fer, Petites voitures, etc., etc.

LES CANNAS FLORIFÈRES

Création de l'Etablissement

COLLECTION SANS RIVALE

CROZY Aîné

206, Grande-Rue de la Guillotière, 206

LYON

Chevalier du Mérite Agricole

Chrysanthèmes uniques

12.000 VARIÉTÉS DANS LES MEILLEURES NOUVEAUTÉS

NOMBREUX PREMIERS PRIX détaillés sur le catalogue

EXPORTATION **MAISON FONDÉE en 1862** EXPORTATION

Médailles Or et Argent aux Expositions Universelles

SUC BOURGUIGNON SIMON Aîné

Exquis, Puissant, Tonique, Digestif, à base d'alcool vieux pur de vin.

FINE ABRICOT

LIQUEUR EXQUISE EXTRA-FINE

Spécialité de PRUNELLE et CASSIS de Bourgogne

A. DELAYRE

1, Cours Vitton et Exposition

INSTALLATION DE MENUISERIE

Exposition de Lyon

AUX EXPOSANTS

LINOLEUM-EXPOSITION, larg. 183, le mètre carré, **3** francs.
TAPIS ECOSSAIS, beaux dessins, larg. 250, le mètre cour., **7** francs.
TAPIS RAYURES, beaux dessins, larg. 183, le mètre cour., **1** fr. **95**.
TAPIS FANTAISIE, en tous genres, **Moquettes, velouté, bouclé.**
TOILES CIRÉES, **Paillassons, Brosserie.**
STORES, **2** francs le mètre carré, **tout monté.**

JOSSERAND, 19, RUE DE LA RÉPUBLIQUE, LYON

On traite à forfait pour les grosses fournitures.

J. DELACQUIS

CONSTRUCTION MÉCANIQUE (Breveté S. G. D. G.)

3, rue du Château, 3 (près le cours Gambetta), LYON

18 MÉDAILLES OR ET ARGENT

Fournisseur de l'Etat et des Hospices civils

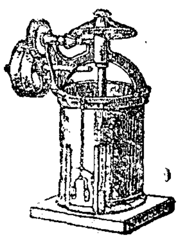

Matériels complets pour entrepreneurs : BÉTONNIÈRES circulaires à grand travail, nouveau système Br. S. G. D. G.; pour béton, chaux, ciment et mâchefer. — Echelles d'engins, treuils, broyeurs à mortier, voies portatives, wagonnets, monte-charges, locomobiles, etc.; charpentes en fer et fonte, réservoirs en tôle. — Spécialités de pompes à manège pour l'arrosage, pompes à main de tous systèmes et de toutes profondeurs.— Presse, au pressoir à vis ou hydrauliques, pour l'agriculture ou l'industrie.

TRAVAUX ET INSTALLATION D'USINES DE TOUT GENRE.

VILLACABRAS
La seule eau purgative naturelle, qui, filtrée suivant le SYSTÈME PASTEUR, soit EXEMPTE de MICROBES
VILLACABRAS
Un usage répété ne fatigue pas l'estomac, ne cause jamais de coliques; dose purgative, 1/2 flacon. — Laxative, un verre à Bordeaux.
VILLACABRAS
dans toutes les Pharmacies
Entrepôt général : 193, Av. de Saxe
LYON

Trévoux. — Imprimerie J. JEANNIN (Succursale à Châtillon-sur-Chalaronne). *Le Rédacteur-Gérant :* A. RIBAUD.